



# **Rapport de gestion**

## **2025 – 2026**

**Sports et Loisirs de Vallorbe SA**

## Société fondée le 29 août 2017

Exercice : 1er mai 2025 - 30 avril 2026

### Conseil d'administration

| Fonction       | Nom                    | Désignation / élection          |
|----------------|------------------------|---------------------------------|
| Présidente     | Christine Leuenberger  | Désignée par la Municipalité    |
| Vice-président | Stéphane Costantini    | Désigné par la Municipalité     |
| Secrétaire     | Jacques-André Chezeaux | Désigné par le Conseil communal |
| Membres :      | Christophe Maradan     | Désigné par la Municipalité     |
|                | Pierre Rigoli          | Réélu par l'AG du 8.10.2024     |
|                | Christophe Schwermann  | Réélu par l'AG du 8.10.2024     |
|                | Frederico Matos Leal   | Elu par l'AG du 9.10.2025       |

## Organe de révision

Fiduciaire Favre Révision SA, Lausanne

Désignée par l'AG du 11.10.2021

## Collaborateurs

| Collaborateur      | Fonction                                          | Taux / statut    |
|--------------------|---------------------------------------------------|------------------|
| Aurélie Vilanova   | Cheffe d'exploitation, responsable administrative | 100 %            |
| Thibault Caron     | Chef d'exploitation - responsable technique       | 100 %            |
| Mathieu Guinet     | Employé polyvalent                                | 70 %             |
| Raymond Jaccoud    | Employé polyvalent                                | 50%              |
| Kevin Lancia       | Employé polyvalent – départ fin novembre          | 75 %             |
| Arthur Regard      | Employé polyvalent                                | 100 %            |
| Simon Rousseaux    | Employé polyvalent – départ fin novembre          | 75 %             |
| Alexandre Vilanova | Employé polyvalent – dès le 17.2.2025             | env. 20h/semaine |
| Mario Recchia      | employé polyvalent dès le 27.10.2025              | 100%             |
| Théry Hugo         | employé de nettoyages du 9.05 2025 au 30.09.2025  | env. 8h/semaine  |
| Justine Guerville  | employée de nettoyages sur appel dès le 12.10.25  |                  |

Asensio Michael, garde bain et employé polyvalent du 5.5.2025 au 21.9.2025

Brundo Caron Mathilde, garde bain et employée polyvalente du 1.4.2025 au 12.10 2025

Emilli Julia, garde bain et employée polyvalente du 19.5.2025 au 21.9.2025

Farey Lucas, garde bain et employé polyvalent du 16.6.2025 au 31.8.2025

Mougin Anaël, garde bain et employé polyvalent du 1.6.2025 au 31.8.2025

## **Assemblée générale :**

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le :

**Mercredi 21 octobre 2026 à 19h00 à la salle du Martinet au Casino de Vallorbe**

### **Ordre du jour :**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Liste de présence
3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2025
4. Rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2025 – 2026
5. Présentation des comptes 2025 – 2026 et discussion
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes
8. Décharge au conseil d'administration
9. Elections statutaires
10. Divers et propositions individuelles

## **Procès-verbal AG 2025 :**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE SPORTS ET LOISIRS  
VALLORBE SA DU 9 OCTOBRE 2025 TENUE A LA SALLE DU MARTINET DU CASINO DE  
VALLORBE à 19h00**

Présidence : Christine Leuenberger

Secrétaire : Jacques-André Chezeaux

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Liste de présence
3. Procès-verbal de l'AG du 08.10.2024
4. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2024-2025
5. Présentation des comptes 2024-2025 - discussion
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes

8. Décharge au conseil d'administration
9. Camping : Vidéosurveillance
10. Elections statutaires (organe de révision)
11. Divers et propositions individuelles

\*\*\*\*\*

1. **Adoption de l'ordre du jour** : L'ordre du jour est accepté
2. **Liste de présence** : La liste de présence fait état de 19 actionnaires présents ou représentés porteurs de 987457 actions soit 98.74%. 14 actionnaires se sont excusés.  
La Présidente salue M. Patrice Künzler président du Conseil communal.  
En ouverture de séance ce dernier remercie l'engagement de SLV SA pour la gestion des infrastructures sportives qui dépendent d'elle et qui sont au service de notre population et de toute la région y compris de la France. Il remercie toutes les personnes engagées dans cette magnifique entreprise.
3. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2024** : Le P.V. disponible sur internet et qui fait partie du rapport de gestion n'est pas lu. Il est adopté à l'unanimité.
4. **Rapport du CA pour l'exercice 2024-2025** : La présidente donne lecture du rapport d'activité de l'année écoulée. Il n'appelle pas de remarque et est dès lors accepté. Le rapport est joint au présent procès-verbal.
5. **Présentation des comptes 2024-2025** :

Monsieur Stéphane Costantini en charge des finances donne lecture de son rapport :

**Comptes pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2025**

**Rapport lors de l'AG du 9 octobre 2025**

Le total des charges est de Fr. 968'110.71 et celui des revenus, hors subvention de la Commune de Vallorbe, est de Fr. 444'192.09. Vu que la Commune assume l'excédent de charges, le résultat net de l'exercice 2024-2025 est donc comme les années précédentes de CHF 0.-.

**Subvention communale**

Le besoin en termes de subvention auprès de la Commune de Vallorbe a pu diminuer de Fr. 57'676.80 pour se situer à Fr. 523'918.62 contre Fr. 581'595.42 lors de l'exercice précédent.

**Camping**

Les recettes du Camping ont augmenté de Fr. 96'829.65 à Fr. 111'368.44 soit une hausse de Fr. 14'538.79 (+15%). L'excédent de charges pour le Camping se monte à Fr. 14'208.17 contre Fr. 19'344.28 pour l'exercice 2023-2024, soit une diminution de Fr. 5'136.11 (-27%).

## **Patinoire**

Par rapport à l'exercice précédent, les revenus d'entrées du public ont diminué de Fr. 12'342.05 et ceux de la location de glace ont augmenté de Fr. 12'415.50 et totalisent Fr. 142'394.45. L'excédent de charges pour la Patinoire est en hausse et se situe à Fr. 248'658.29 contre Fr. 211'780.51 pour l'exercice 2023-2024, soit une augmentation de Fr. 36'877.78 (+ 17%).

## **Piscine**

Malgré l'ouverture retardée liée à la fin des travaux de rénovation, mais grâce aux bonnes conditions climatiques, les revenus d'entrées du public sont restés stables et se situent à Fr. 67'761.50 contre Fr. 70'225.50 pour l'exercice précédent. Du fait du décalage de l'ouverture, les frais de fonctionnement sont beaucoup moins importants et l'excédent de charges est nettement moins élevé à hauteur de Fr. 203'537.38 contre Fr. 298'597.01 pour l'exercice 2023-2024, soit une diminution de Fr. 95'059.63 (- 32%).

6.- **Rapport de l'organe de révision** : La présidente lit le contenu du rapport établi par la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne daté du 9 septembre 2025. La fiduciaire déclare qu'elle n'a pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

7.- **Approbation des comptes** : les comptes soumis au vote sont acceptés à l'unanimité.

8.- **Décharge au CA** : Les actionnaires donnent décharge au CA pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

## 9.- **Camping : Vidéosurveillance** :

Pour satisfaire aux exigences nous devons obtenir l'autorisation de l'AG pour mettre en service une caméra de surveillance située à l'entrée du camping. Cette caméra est destinée à permettre un contrôle des mouvements à distance et ainsi faciliter la gestion. L'AG à l'unanimité valide la proposition du CA.

## 10.- **Elections statutaires** :

- Le mandat de la fiduciaire Favre Révision SA est renouvelé pour l'exercice en cours (2024-2025).
- Pour remplacer M. Jérôme Perrin qui a quitté le CA le conseil propose de désigner M. Frederico Matos Leal, conseiller communal. Ce dernier est absent ce soir pour un motif professionnel. L'AG accepte la proposition à l'unanimité.

## 11.- **Divers et propositions individuelles** :

Les questions des actionnaires portent sur des problèmes relevés au camping : Eclairage permanent des sanitaires et buanderie et coûts engendrés. Y a-t-il des résidents permanents ? qualité de diverses installations.

Réponse du CA : Depuis la création de la SA, la priorité a été portée sur les dossiers de la patinoire (à savoir sa construction et son exploitation) et celui de la piscine. Il est vrai que le camping n'a pas été une priorité jusqu'à ce jour. Nous avons hérité d'un camping qui est fort apprécié de la clientèle mais qui ne correspond plus tellement aux standards actuels et aux demandes des clients. Nous avons déjà remis quelque peu d'ordre (sanitaires-buanderie –

appartement de Fleur d'eau) et notre volonté est de continuer sur cette voie afin de développer une offre et des services en adéquation avec le consommateur d'aujourd'hui.

A la question d'un actionnaire relative au terrain de foot de la piscine le CA communique que l'espace qui a été affecté au chantier a été réengazonné et sera remis en exploitation pour la prochaine saison.

La question de la politique vestimentaire des baigneurs et baigneuses interpelle aussi une utilisatrice. Ce problème est aussi un questionnement des exploitants et sera pris en charge afin de fixer les choses pour la prochaine saison. A relever que l'interpellatrice de la question tient à féliciter l'ensemble des exploitants de la piscine, buvette comprise, pour l'accueil et le suivi de qualité apporté aux utilisateurs.

Concernant le problème lancinant d'humidité de la patinoire soulevé par un actionnaire il est répondu qu'un mandat d'étude a été confié à MM Nicod et Carnal afin de trouver la voie utile à résoudre ce problème. Il est toutefois relevé que de nombreuses patinoires sont soumises à ce problème d'humidité.

La séance est levée à 19h43. Elle est suivie par un apéritif convivial.

Vallorbe, le 10 octobre 2025

La présidente : Christine Leuenberger

Le secrétaire : Jacques-André Chezeaux

## **Rapport d'activité :**

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à 9 reprises.

Le CA était en outre représenté aux diverses séances ou manifestations suivantes :

- à l'assemblée des petites piscines régionales,
- à l'assemblée générale du Hockey-Club Vallorbe,
- à l'assemblée de l'association vaudoise des terrains de camping

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement l'ensemble des services communaux pour leur soutien, et particulièrement la Bourse communale pour la tenue des comptes. Il remercie également le personnel d'exploitation pour son implication et le travail accompli.

Les faits marquants de cette 9<sup>ème</sup> année de fonctionnement sont énumérés ci-dessous :

Pour la première fois, un apéritif réunissant les sponsors de la SLV SA a été organisé. Cette rencontre a permis de renforcer les échanges avec les partenaires et de leur témoigner la reconnaissance de la société pour leur soutien, qui contribue au développement et à la pérennité des activités de la SLV SA.

# Camping

L'exercice 2025-2026 s'inscrit dans la continuité de la restructuration du camping, avec l'objectif d'améliorer durablement la qualité des infrastructures, des services et des conditions d'exploitation. La saison estivale confirme une nette progression de l'activité, tandis que la saison hivernale poursuit une baisse volontaire liée au repositionnement de la clientèle et à la rationalisation du parc locatif.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réfection des enrobés sur la voie de traversée du camping.
- Réaménagement de la zone de déchetterie avec installation d'une palissade.
- Acquisition de nouvelles parois pour le Tivoli.
- Mise à jour du plan d'évacuation.
- Mise en service d'un système de surveillance par caméra.
- Installation d'une deuxième machine à laver sous contrat.
- Mise à jour des contrats et du règlement du camping.
- Révision des tarifs.
- Poursuite de l'amélioration du parc locatif (retrait des unités les plus dégradées).



# Piscine



## Enfin une saison complète

Après deux saisons écourtées en raison des rénovations effectuées, la piscine peut enfin réaliser une saison complète du 19 mai au 22 septembre.

Au printemps, des travaux de rénovation ont été réalisés à la buvette pour satisfaire aux exigences de la Police du commerce. Une banderole promotionnelle, cofinancée par les sites touristiques, a également été installée le long du grillage côté Moutier.

Peu de problème lors de la mise en service, hormis quelques problèmes d'infiltrations d'eau à la pataugeoire et la chloration à affiner pour le grand bassin.

Les clients qui avaient pris un abonnement anticipé pour la saison 2024 avaient la gratuité cette année en raison de l'ouverture retardée la saison précédente.

Les conditions météorologiques favorables ont contribué à une bonne saison, avec des mois de juin et d'août particulièrement soutenus en termes de fréquentation. Il est à relever que les cours de natation continuent de rencontrer un succès croissant.

En matière de sécurité, l'équipe des maîtres-nageurs a effectué le traditionnel cours de formation aux premiers secours, contribuant ainsi à maintenir les compétences nécessaires en cas d'intervention. Aucun accident majeur n'est à déplorer durant la saison.



Peu de cas d'incivilité ont été recensés à Vallorbe, contrairement à certains établissements de la région, notamment frontaliers qui ont dû prendre des mesures drastiques.

Le 16 août a lieu la fête de la piscine organisée par nos exploitants, avec l'appui de quelques bénévoles. Le succès fût de la partie et a coïncidé avec l'inauguration officielle des nouvelles installations en présence des autorités communales.



La piscine ferme ses portes le lundi 22 septembre avec la traditionnelle et attendue coloration de l'eau

# Patinoire

L'exploitation de la patinoire s'est déroulée du 11 octobre 2025 au 29 mars 2026.

La saison peut être qualifiée de satisfaisante, avec une forte occupation de la glace, tant par le public que par les clubs. Un meilleur équilibre a pu être trouvé entre les heures destinées au public et celles louées aux clubs de hockey et de patinage artistique.

La fréquentation des écoles a également progressé, notamment grâce à une présence accrue d'établissements scolaires extérieurs à l'ASCOVABANO, ainsi qu'à une légère augmentation des écoles françaises. Elle a été plus importante durant les vacances de décembre que durant celles de février. En revanche, la fréquentation durant les vacances d'octobre reste fortement tributaire des conditions météorologiques.

La Ligue corporative a, une nouvelle fois, contribué à assurer une occupation régulière de la glace, en garantissant un volume d'heures de location par des équipes externes. La collaboration avec les clubs partenaires s'est poursuivie dans de bonnes conditions.

Le rendez-vous de Noël sur glace demeure un événement attendu et apprécié de la population. Cette manifestation a une nouvelle fois rencontré un vif succès et contribue à animer la patinoire durant la période des fêtes.

Sur le plan technique, plusieurs pannes ont affecté le système de production de froid au cours de la saison. Les travaux de réparation sont en cours.

Les bandes de la patinoire présentent par ailleurs un vieillissement important, générant des coûts conséquents liés au remplacement de nombreux éléments en PMMA (vitrages). Le remplacement du « ring », acquis d'occasion, devra également être envisagé à court terme.

Enfin, les études relatives au problème d'humidité importante au niveau de la charpente se sont poursuivies. Cette situation a également une incidence sur la qualité de la glace lors des périodes de températures élevées et de conditions météorologiques chaudes.

Sports et Loisirs de Vallorbe SA  
Vallorbe

**BILAN AU 30 AVRIL 2026**

|                                                                   | <b>30.04.2026</b>          | <b>30.04.2025</b>          |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
|                                                                   | CHF                        | CHF                        |
| <b>ACTIF</b>                                                      |                            |                            |
| <u>ACTIF CIRCULANT</u>                                            |                            |                            |
| <u>TRESORERIE ET ACTIFS COTES EN BOURSE DETENUS A COURT TERME</u> |                            |                            |
| Caisse                                                            | 2 361.55                   | 4 178.05                   |
| Banque                                                            | 801 524.18                 | 733 462.72                 |
|                                                                   | <u>803 885.73</u>          | <u>737 640.77</u>          |
| <u>COMMUNE DE VALLORBE</u>                                        |                            |                            |
| Remb. suite travaux Piscine                                       | 18 893.90                  | 215 047.10                 |
|                                                                   | 18 893.90                  | 215 047.10                 |
|                                                                   | <u>822 779.63</u>          | <u>952 687.87</u>          |
| <u>CREANCES RESULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</u> |                            |                            |
| Envers des tiers                                                  | 49 061.44                  | 26 500.95                  |
| <u>AUTRES CREANCES A COURT TERME</u>                              |                            |                            |
| Charges sociales, comptes courants                                | 2 108.50                   | 2 404.75                   |
| <u>ACTIFS DE REGULARISATION</u>                                   |                            |                            |
| Actifs transitoires                                               | 48 826.89                  | 9 297.25                   |
| <i>Total de l'actif circulant</i>                                 | <u><b>922 776.46</b></u>   | <u><b>990 890.82</b></u>   |
| <u>ACTIF IMMOBILISE</u>                                           |                            |                            |
| <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>                                |                            |                            |
| Titres                                                            | 1.00                       | 1.00                       |
| Prêt divers Buvette patinoire                                     | 17 057.86                  | 19 112.45                  |
|                                                                   | <u>17 058.86</u>           | <u>19 113.45</u>           |
| <u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>                                |                            |                            |
| Piscine                                                           | 134 074.80                 | 178 766.50                 |
| Piscine - Camping suite remise en état des infrastr.              | 3 404 155.29               | 3 222 262.81               |
|                                                                   | <u>3 538 230.09</u>        | <u>3 401 029.31</u>        |
| <i>Total de l'actif immobilisé</i>                                | <u><b>3 555 288.95</b></u> | <u><b>3 420 142.76</b></u> |
| <u>TOTAL DE L'ACTIF</u>                                           | <u><b>4 478 065.41</b></u> | <u><b>4 411 033.58</b></u> |




**Sports et Loisirs de Vallorbe SA**  
**Vallorbe**

**BILAN AU 30 AVRIL 2026**

|                                                                       | <b>30.04.2026</b>          | <b>30.04.2025</b>          |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
|                                                                       | CHF                        | CHF                        |
| <b>PASSIF</b>                                                         |                            |                            |
| <u><b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b></u>                        |                            |                            |
| <u><b>DETTES RESULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</b></u> |                            |                            |
| Créanciers fournisseurs                                               | 79 138.34                  | 48 458.39                  |
| Autres créanciers                                                     | 1 612.50                   | 2 181.58                   |
|                                                                       | <u>80 750.84</u>           | <u>50 639.97</u>           |
| <u><b>PASSIFS DE REGULARISATION</b></u>                               |                            |                            |
| Passifs transitoires                                                  | 49 874.01                  | 16 727.15                  |
| <i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>                     | <u><b>130 624.85</b></u>   | <u><b>67 367.12</b></u>    |
| <u><b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b></u>                         |                            |                            |
| <u><b>DETTES A LONG TERMES</b></u>                                    |                            |                            |
| Commune de Vallorbe - compte courant                                  |                            | 133 426.68                 |
| Commune de Vallorbe - Solde Piscine                                   | 134 074.80                 | 178 766.50                 |
| Commune de Vallorbe - Suite ass.piscine                               | 3 404 155.29               | 3 222 262.81               |
|                                                                       | <u>3 538 230.09</u>        | <u>3 534 455.99</u>        |
| <i>Total des capitaux étrangers à long terme</i>                      | <u><b>3 538 230.09</b></u> | <u><b>3 534 455.99</b></u> |
| <i>Total des capitaux étrangers</i>                                   | <u><b>3 668 854.94</b></u> | <u><b>3 601 823.11</b></u> |
| <u><b>CAPITAUX PROPRES</b></u>                                        |                            |                            |
| <u><b>CAPITAL</b></u>                                                 |                            |                            |
| Capital-actions                                                       | 1 000 000.00               | 1 000 000.00               |
|                                                                       | <u>1 000 000.00</u>        | <u>1 000 000.00</u>        |
| <u><b>RESERVES FACULTATIVES ISSUES DU BENEFICE</b></u>                |                            |                            |
| Réserve issue de la cession du patrimoine de l' A.A.P.V.              | 60 627.90                  | 60 627.90                  |
| PP reporté                                                            | -251 417.43                | -251 417.43                |
| Résultat de l'exercice                                                | <u>-190 789.53</u>         | <u>-190 789.53</u>         |
| <i>Total des capitaux propres</i>                                     | <u><b>809 210.47</b></u>   | <u><b>809 210.47</b></u>   |
| <u><b>TOTAL DU PASSIF</b></u>                                         | <u><b>4 478 065.41</b></u> | <u><b>4 411 033.58</b></u> |

Vallorbe, le 8 septembre 2026

**Sports et Loisirs de Vallorbe SA**

Sports et Loisirs de Vallorbe SA  
Vallorbe

**COMPTE DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 1 ER MAI 2025 AU 30 AVRIL 2026**

|                                                              | 2025/2026         | 2024/2025         |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                              | CHF               | CHF               |
| <b>Administration</b>                                        |                   |                   |
| Subventions communales et d'associations de communes         | 751 240.31        | 536 418.62        |
| Formation                                                    | -3 488.30         | -210.00           |
| Imprimés et fournitures de bureau                            | -3 999.00         | -2 817.20         |
| Annonces, journaux, documentation, publicité                 | -1 258.85         | -1 104.20         |
| Frais achats équip., mat. spécialisé pour le personnel       | -4 626.65         | -3 595.55         |
| Frais de réceptions et manifestations                        | -8 606.31         | -1 891.40         |
| Frais de téléphone                                           | -7 856.20         | -9 237.90         |
| Frais bancaires et postaux                                   | -3 042.21         | -2 518.43         |
| Frais de contentieux et poursuites                           | -150.00           | -144.00           |
| Honoraires, prestations de service                           | -58 637.50        | -23 554.10        |
| Assurances                                                   | -21 570.90        | -21 639.50        |
| Impôt foncier                                                | -1 232.50         | -1 232.50         |
| Cotisations et dons                                          | -1 820.00         | -2 030.00         |
| Frais divers                                                 | -340.35           | -40.00            |
|                                                              | <b>634 611.54</b> | <b>466 403.84</b> |
| <b>Camping</b>                                               |                   |                   |
| Produit des loyers                                           | 12 960.00         | 12 960.00         |
| Rembt traitement et charges                                  | 830.35            | 1 138.15          |
| Taxes camping                                                | 117 280.40        | 111 368.44        |
| Recettes diverses                                            | 1 426.45          | 1 954.60          |
| Publicité                                                    | 384.90            | 524.25            |
| Salaires                                                     | -121 310.50       | -65 210.45        |
| Charges Sociales                                             | -11 877.30        | -6 075.55         |
| Caisse de pension                                            | -2 541.12         | -1 780.47         |
| Assurances de personnes                                      | -3 050.45         | -1 661.65         |
| Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien | -3 760.80         | -10 666.67        |
| Eau                                                          | 0.00              | -899.15           |
| Gaz                                                          | -7 903.20         | -9 003.50         |
| Eclairage                                                    | -36 943.05        | -30 614.95        |
| Achat carburant                                              | -319.90           | -459.95           |
| Entretien bâtiments                                          | -7 845.70         | 0.00              |
| Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien   | -7 095.71         | -5 988.32         |
| Déchets et encombrants                                       | -5 780.75         | -3 329.10         |
| Entretien installations                                      | -4 999.50         | -2 617.10         |
| Défalcations                                                 | 0.00              | -660.00           |
| Charges TVA                                                  | -2 480.25         | -2 342.05         |
| Frais de publicité, sponsoring                               | 0.00              | -15.15            |
| Frais achats viennoiseries                                   | -1 404.55         | -573.35           |
| Frais divers                                                 | -1 035.75         | -256.20           |
|                                                              | <b>-85 466.43</b> | <b>-14 208.17</b> |



**Sports et Loisirs de Vallorbe SA**  
**Vallorbe**

**COMPTE DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 1 ER MAI 2025 AU 30 AVRIL 2026**

|                                                              | <b>2025/2026</b>   | <b>2024/2025</b>   |
|--------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
|                                                              | CHF                | CHF                |
| <i>Report</i>                                                | 549 145.11         | 452 195.67         |
| <b>Patinoire</b>                                             |                    |                    |
| Rembt traitement et charges                                  | 4 534.70           | 9 247.70           |
| Entrées public                                               | 68 009.20          | 56 056.45          |
| Location glace                                               | 80 852.50          | 86 338.00          |
| Location locaux                                              | 18 145.00          | 18 000.00          |
| Recettes diverses                                            | 2 140.55           | 1 246.25           |
| Abandon de créance Toiture Patinoire                         | 0.00               | 19 958.75          |
| Publicité                                                    | 36 864.70          | 35 757.20          |
| Salaires                                                     | -193 399.40        | -190 881.85        |
| Charges sociales                                             | -18 600.75         | -17 371.50         |
| Caisse de pensions                                           | -8 145.27          | -5 707.09          |
| Assurances de personnes                                      | -4 705.30          | -4 747.65          |
| Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien | -5 139.66          | -8 016.75          |
| Eau                                                          | 0.00               | -4 960.20          |
| Gaz                                                          | -34 552.75         | -31 608.55         |
| Electricité                                                  | -95 798.30         | -87 623.95         |
| Achat carburant                                              | -169.60            | -95.40             |
| Entretien bâtiments                                          | -46 738.91         | -6 264.75          |
| Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien   | -56 747.48         | -31 560.95         |
| Entretien installations                                      | -26 009.05         | -30 153.40         |
| Leasing                                                      | -19 691.40         | -19 691.40         |
| Charges TVA                                                  | -4 312.68          | -5 580.95          |
| Frais de publicité sponsoring                                | -8 428.11          | -8 836.25          |
| Frais divers                                                 | -4 477.85          | -2 203.25          |
| Amortissement                                                | 0.00               | -19 958.75         |
|                                                              | <b>-316 369.86</b> | <b>-248 658.29</b> |
| <b>Piscine</b>                                               |                    |                    |
| Remb traitement et charges                                   | 3 741.15           | 3 841.35           |
| Entrées public                                               | 85 146.00          | 67 761.50          |
| Location locaux                                              | 6 000.00           | 3 500.00           |
| Dépôt et locaux                                              | 1 736.00           | 361.00             |
| Recettes diverses                                            | 6.56               | 0.00               |
| Publicité                                                    | 2 309.45           | 1 678.45           |
| Salaires                                                     | -164 585.60        | -128 380.95        |
| Charges sociales                                             | -15 923.90         | -11 850.85         |
| Caisse de pensions                                           | -5 033.51          | -3 526.79          |
| Assurances de personnes                                      | -4 060.00          | -3 240.05          |
| Achat machines, de matériel d'exploitation et d'entretien    | -9 838.52          | -4 164.76          |
| Eau                                                          | -5 524.00          | -15 090.85         |
| Electricité                                                  | -39 077.60         | -23 844.05         |
| Achat carburant                                              | -283.35            | -197.40            |
| Chauffage eau bassins                                        | -21 338.00         | -15 038.60         |
| Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien   | -9 924.15          | -12 746.35         |
| Entretien installations                                      | -6 653.45          | -13 830.95         |
| Charges TVA                                                  | -3 458.57          | -2 461.87          |
| Frais de publicité, sponsoring                               | 0.00               | -48.65             |
| Frais divers                                                 | -1 322.06          | -1 565.86          |
| Amortissements                                               | -44 691.70         | -44 691.70         |
|                                                              | <b>-232 775.25</b> | <b>-203 537.38</b> |
| <b>Produits et (charges) extraordinaires</b>                 | <b>0.00</b>        | <b>0.00</b>        |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>                            | <b>0.00</b>        | <b>0.00</b>        |

Vallorbe, le 8 septembre 2026

Sports et Loisirs de Vallorbe SA



**ANNEXE**  
**AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025/2026**

**30.04.2026**  
CHF

**30.04.2025**  
CHF

Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat.

Les investissements portés à l'actif du bilan doivent être amortis dans les délais suivants:

- dix ans au plus pour le mobilier, l'équipement et les installations techniques, les machines, les véhicules, les subventions, les participations et les indemnités d'expropriation;
- trente ans au plus pour les ouvrages de génie civil et d'assainissement, les bâtiments et constructions.

Par convention de cession de patrimoine au sens de l'article 181 du code des obligations, l'Association des amis de la piscine de Vallorbe a cédé à titre gratuit, un actif net de CHF 60'627.90. Un montant équivalent a été directement affecté en réserve.

Statut fiscal

Par décision datée du 8 août 2017, l'Administration cantonale des impôts a décidé d'exonérer, sur le plan fédéral, cantonal et communal, la société "Sports et Loisirs de Vallorbe SA" de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan.

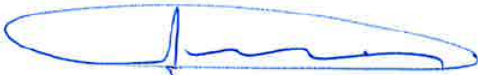
|                       |           |           |
|-----------------------|-----------|-----------|
| Engagement de Leasing | 32 819.16 | 52 510.65 |
|-----------------------|-----------|-----------|

|                                                  |       |       |
|--------------------------------------------------|-------|-------|
| <u>Autres informations prescrites par la loi</u> | Néant | Néant |
|--------------------------------------------------|-------|-------|

Nombre de collaborateurs

|                                                                 |             |             |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| La moyenne annuelle des employés à plein temps ne dépasse pas : | 10 employés | 10 employés |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|-------------|

Le Conseil d'administration



**FIDUCIAIRE  
FAVRE REVISION SA**

**/ SOCIÉTÉ DU GROUPE  
FIDUCIAIRE MICHEL FAVRE**

Sports et loisirs de Vallorbe SA

# **RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION COMPTES ANNUELS AU 30 AVRIL 2026**

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT**

A l'assemblée générale de Sports et loisirs de Vallorbe SA  
Vallorbe

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Sports et loisirs de Vallorbe SA pour l'exercice arrêté au 30 avril 2026.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 8 septembre 2026  
HAV/kng 7744

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

 Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)



Valmir Haxhosaj  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

 Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)



Jean-Frédéric Braillard  
Expert-réviser agréé

### Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA  
Place Du Pont 2  
1337 Vallorbe

Fiduciaire Favre Révision SA  
Rte de Berne 52  
1010 Lausanne

Vallorbe, le 8 septembre 2026

***Déclaration d'intégralité pour le contrôle restreint***

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe de SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA pour l'exercice arrêté le 30 avril 2026. Le but de votre contrôle est de déterminer s'il existe des éléments permettant de conclure que les comptes annuels et la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes dans tous leurs aspects significatifs à la loi suisse et aux statuts. Nous reconnaissons la responsabilité du conseil d'administration en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le conseil d'administration a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants:

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et séances du conseil d'administration ont été mis à votre disposition. Par ailleurs, nous vous avons accordé un accès illimité à toutes les personnes que vous avez estimé nécessaire d'interroger pour obtenir votre assurance d'audit.
- Les informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi, ont été mentionnées correctement dans l'annexe.
- La société SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA s'est conformée à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p.ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de parties liées (art. 959a, al. 4, CO) est complète et exacte.

- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'entreprise ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité de la société SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA à continuer son exploitation («going concern»).
- Nous vous avons communiqué dans le détail la constitution, la dissolution et l'état des réserves latentes (art. 959c, al. 1, ch. 3, CO).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- La société SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels publiés dans l'annexe.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers).
- Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels. Nous vous informerons immédiatement de tout événement dont nous aurons connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale et susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'entreprise, n'existaient pas à la date du bilan/sont mentionnées en annexe.
- Nous vous avons présenté tous les contrats de crédit. Les conditions y relatives étaient respectées à la date du bilan et le sont à la date de signature de la présente déclaration d'intégralité.
- Le montant et l'objet des fonds propres non librement disponibles (p.ex. les réserves au sens de l'art. 671 ss CO) sont correctement enregistrés et mentionnés dans les comptes annuels.

Vallorbe, le 8 septembre 2026

SPORTS ET LOISIRS DE VALLORBE SA

[Date / Adresse / Signature/s]

Annexes:

- Exemplaire signé des comptes annuels

